

PAR COURRIEL

Québec, le 13 septembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Coalition avenir Québec
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 21 mai 2024, la députée de la circonscription de Mercier, inscrivait au feuilletton une question concernant le financement des maisons des jeunes (MDJ) du Québec.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est sensible aux besoins des organismes communautaires et aux conditions de travail de leurs équipes. Il reconnaît le rôle de prévention, de sensibilisation et de soutien des maisons des jeunes dans la réponse apportée à leurs besoins en matière de santé et de services sociaux. Il finance 389 maisons des jeunes ainsi que le Regroupement des Maisons des jeunes du Québec à la hauteur de 73 M\$ selon les données 2023-2024. Depuis 2016-2017, il a contribué à renforcer leur capacité d'agir en rehaussant de 40 M\$ le budget du financement octroyé à la mission globale de ces organismes dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

De plus, pour l'exercice financier 2024-2025, le MSSS a transmis une correspondance, le 30 juillet dernier, aux établissements responsables de la gestion régionale du programme leur confirmant le rehaussement du financement à la mission globale des organismes communautaires via le PSOC. Les établissements ont la responsabilité de la répartition de ce rehaussement, en traitant les demandes de soutien financier et en allouant les subventions aux organismes communautaires de leur région.

... 2

Le PSOC comprend trois modes de financement : mission globale, entente pour activités spécifiques et projet ponctuel. Ceux-ci n'étant pas exclusifs, un organisme peut recevoir du financement par le biais de ces trois modes pourvu qu'il réponde aux conditions de chacun. Les financements sectoriels visant la santé et le bien-être des jeunes sont tributaires des orientations et des plans d'action ministériels.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Lionel Carmant

N/Réf. : 24-MS-04388